

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

- ASTREE-

Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances -ASTREE-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Cherif BEN ZINA et Mme Selma LANGAR.

	Notes	Au 31 décembre 2019			Au 31/12/2018
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
AC Actifs incorporels	A 1	1 906 925	1 147 460	759 465	674 473
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		1 502 971	1 147 460	355 511	341 509
AC14 Acomptes versés		403 954		403 954	332 964
AC Actifs corporels d'exploitation	A 2	7 084 342	5 701 266	1 383 075	1 373 886
AC21 Installations techniques et machines		5 911 772	4 736 660	1 175 112	1 225 527
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		1 106 505	964 606	141 899	138 631
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		66 065		66 065	9 728
AC Placements	A 3	487 953 740	22 582 759	465 370 981	383 953 778
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées:	A 3.1	31 347 606	5 561 814	25 785 793	21 125 687
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	2 501 101	1 354 401	1 442 434
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		18 395 604	3 060 713	15 334 892	10 586 753
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		9 096 500		9 096 500	9 096 500
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	A 3.2	25 781 365		25 781 365	32 204 423
AC33 Autres placements financiers	A 3.3	429 467 835	17 020 945	412 446 890	329 180 555
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		98 940 897	16 900 502	82 040 396	93 132 554
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		109 236 430	416	109 236 013	104 133 604
AC333 Prêts hypothécaires		707 934		707 934	636 850
AC334 Autres Prêts		982 573	120 027	862 547	722 547
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		219 600 000		219 600 000	130 555 000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes	A 3.4	1 356 934		1 356 934	1 443 114
AC Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	42 191 024		42 191 024	46 487 314
AC510 Provisions pour primes non acquises		12 359 863		12 359 863	11 092 861
AC530 Provisions pour sinistres Vie		352 048		352 048	430 537
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		29 479 113		29 479 113	34 963 916
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non Vie					
AC Créances	A 5	77 928 197	23 348 338	54 579 858	59 614 293
AC61 Créances nées d'opérations d'Assurance directe	A 5.1	69 174 404	21 686 067	47 488 337	50 667 828
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	7 964 858		7 964 858	5 295 169
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	54 107 515	20 235 474	33 872 041	38 533 986
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3	7 102 031	1 450 593	5 651 438	6 838 673
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	A 5.2	1 843 908	614 433	1 229 475	2 243 212
AC63 Autres Créances	A 5.3	6 909 885	1 047 839	5 862 047	6 703 253
AC631 Personnel	A 5.3.1	316 321		316 321	245 241
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2	5 536 196		5 536 196	6 446 117
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	1 057 369	1 047 839	9 530	11 894
AC Autres éléments d'Actif	A 6	35 087 506		35 087 506	22 210 996
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A 6.1	13 786 929		13 786 929	7 780 124
AC72 Frais d'acquisition reportés	A 6.2	4 346 253		4 346 253	3 792 727
AC73 Comptes de régularisation Actif	A 6.3	16 954 324		16 954 324	10 638 144
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	13 058 172		13 058 172	8 309 720
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	3 896 153		3 896 153	2 328 425
Total de l'Actif :		652 151 734	52 779 824	599 371 910	514 314 741

Annexe n°2
Capitaux propres et passif du Bilan

(Chiffres en dinars tunisien)

	Notes	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Capitaux propres			
	P 1		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	30 000 000	30 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	P 1.2	33 350 873	25 555 873
CP4 Autres capitaux propres	P 1.3	48 893 815	42 661 315
CP5 Résultat reporté	P 1.4	290 715	8 799 430
Total capitaux propres avant résultat :		112 535 404	107 016 618
CP6 Résultat	P 1.5	51 276 988	16 318 785
Total capitaux propres avant affectation :		163 812 392	123 335 404
Passif			
	P 2		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	14 700 502	11 472 109
PA23 Autres provisions		14 700 502	11 472 109
PA3 Provisions techniques brutes	P 2.2	355 806 950	318 598 956
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie		42 004 123	37 268 618
PA320 Provisions d'assurances Vie		166 011 879	141 330 458
PA330 Provisions pour sinistres Vie		3 480 342	2 865 931
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie		131 940 055	129 053 775
PA340 Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes Vie		3 817 059	2 252 034
PA341 Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes Non Vie		2 494 014	2 155 631
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage Non Vie		2 383 772	
PA360 Autres provisions techniques Vie		572 780	577 493
PA361 Autres provisions techniques Non Vie		3 102 926	3 095 015
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	18 432 245	18 022 327
PA6 Autres dettes	P 2.4	43 723 906	41 111 551
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1	11 956 558	10 744 897
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	9 439 595	8 856 493
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	2 516 962	1 888 403
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	P 2.4.2	16 365 995	18 691 210
PA63 Autres dettes	P 2.5	15 401 353	11 675 444
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	507 136	530 086
PA632 Personnel	P 2.5.2	1 711 123	1 414 622
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	12 450 175	8 966 028
PA634 Crédoiteurs divers	P 2.5.4	732 919	764 709
PA7 Autres passifs	2.6	2 895 915	1 774 395
PA71 Comptes de régularisation passif	P 2.6.1	2 895 915	1 774 395
Total des capitaux propres et du Passif :		599 371 910	514 314 741

(Chiffres en dinars tunisiens)

Annexe n°3
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

Notes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2019	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
PRNV1 Primes acquises	126 987 438	<35 299 812>	91 687 626	85 131 999
PRNV11 Primes émises et acceptées	131 722 943	<36 513 203>	95 209 740	85 599 664
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<4 735 505>	1 213 391	<3 522 114>	<467 665>
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	26 889 691		26 889 691	8 878 705
PRNV2 Autres produits techniques	1 395 294		1 395 294	900 134
CHNV1 Charges de sinistres	<87 614 947>	15 530 238	<72 084 709>	<66 253 376>
CHNV11 Montants payés	<84 728 666>	21 015 041	<63 713 625>	<57 167 663>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	<2 886 281>	<5 484 803>	<8 371 084>	<9 085 713>
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	<7 910>		<7 910>	<137 412>
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<4 734 731>	61 042	<4 673 689>	<1 433 170>
CHNV4 Frais d'exploitation	<21 199 355>	8 162 046	<13 037 309>	<10 688 885>
CHNV41 Frais d'acquisition	<8 436 202>		<8 436 202>	<7 139 998>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	537 684		537 684	132 813
CHNV43 Frais d'administration	<13 300 837>		<13 300 837>	<10 949 688>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		8 162 046	8 162 046	7 267 987
CHNV5 Autres charges techniques	<4 506 090>		<4 506 090>	<5 867 275>
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation & équilibrage	<2 383 772>		<2 383 772>	15 265
RTNV Sous Total : Résultat technique de l'assurance Non Vie	34 825 619	<11 546 487>	23 279 132	10 545 985

Annexe n°4
Etat de résultat technique de l'Assurance VIE

(Chiffres en dinars tunisiens)

Notes	Opérations Brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2019	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
PRV1 Primes	36 556 394	<552 342>	36 004 051	35 595 256
PRV11 Primes émises et acceptées	36 556 394	<552 342>	36 004 051	35 595 256
PRV2 Produits de placements	25 892 063		25 892 063	8 768 525
PRV21 Revenus des placements	10 882 931		10 882 931	7 639 738
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	322 810		322 810	141 511
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	14 686 321		14 686 321	987 275
PRV4 Autres produits techniques			-	-
CHV1 Charge de sinistres	<7 232 504>	155 883	<7 076 621>	<5 452 007>
CHV11 Montants payés	<6 618 094>	234 373	<6 383 721>	<5 651 714>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	<614 411>	<78 490>	<692 900>	199 708
CHV2 Variation des autres provisions techniques	<23 854 008>		<23 854 008>	<24 833 593>
CHV21 Provisions d'assurance vie	<23 858 722>		<23 858 722>	<25 043 347>
CHV22 Autres provisions techniques	4 714		4 714	209 754
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<2 465 051>	-	<2 465 051>	<1 531 530>
CHV4 Frais d'exploitation	<3 887 267>	24 922	<3 862 345>	<3 755 084>
CHV41 Frais d'acquisition	<3 162 666>		<3 162 666>	<3 379 797>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	15 842		15 842	90 501
CHV43 Frais d'Administration	<740 443>		<740 443>	<583 877>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		24 922	24 922	118 089
CHV5 Autres charges techniques	<124 031>		<124 031>	<284 991>
CHV9 Charges des placements	<1 481 406>		<1 481 406>	<1 289 829>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<647 315>		<647 315>	<454 647>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<574 328>		<574 328>	<670 034>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<259 763>		<259 763>	<165 147>
RTV Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie	23 404 188	<371 537>	23 032 651	7 216 748

**Annexe n°5
Etat de Résultat**

(Chiffres en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
RTNV <u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>		23 279 132	10 545 985
RTV <u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>		23 032 651	7 216 748
PRNT1 <u>Produits des placements Assurance Non Vie</u>		46 235 825	17 247 140
PRNT11 Revenus des placements		19 433 805	15 026 888
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements		576 447	278 343
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		26 225 573	1 941 909
CHNT1 <u>Charges des placements de l'Assurance Non Vie</u>		<2 645 369>	<2 537 013>
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		<1 155 920>	<894 263>
CHNT12 Correction de valeurs sur placements		<1 025 586>	<1 317 915>
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		<463 863>	<324 834>
CHNT2 <u>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie</u>		<26 889 691>	<8 878 705>
PRNT2 Autres produits non techniques		492 778	277 295
CHNT3 Autres charges non techniques		<4 507 230>	<2 004 560>
Résultats provenant des activités ordinaires		58 998 096	21 866 891
CHNT4 Impôts sur le Résultat		<7 111 547>	<4 854 593>
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts		51 886 549	17 012 298
CHNT5 Pertes extraordinaires		<609 561>	<693 513>
Résultat net après modifications comptables :		51 276 988	16 318 785

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé	Notes	31/12/2019	31/12/2018
HB1 Engagements reçus		1 038 143	972 058
<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>		707 934	636 850
<i>Avals, cautions de garanties</i>		330 209	335 208
HB2 Engagements donnés		1 854 851	1 442 297
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		1 854 851	1 442 297
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>			
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>			
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>			
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires			
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

État de flux de trésorerie (méthode directe) GENERAL		Notes	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
E1	Encaissements des primes reçues des assurés	E1	164 607 128	166 094 234
E2	Sommes versées pour paiement des sinistres	E2	<67 693 664>	<66 672 025>
E3	Encaissements des primes reçues (acceptations)	E3	32 340	526 626
E4	Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	E4	<20 161>	<2 924>
E5	Commissions versées sur les acceptations	E5	<4 442>	<157 445>
E6	Décaissements de primes pour les cessions	E6	<30 513 963>	<33 581 163>
E7	Encaissements des sinistres pour les cessions	E7	20 511 999	12 236 605
E8	Commissions reçues sur les cessions	E8	5 880 728	7 468 636
E9	Commissions versées aux intermédiaires	E9	<14 760 478>	<14 738 044>
E10	Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	E10	<7 782 213>	<10 809 051>
E11	Variation des dépôts auprès des cédantes	E11		<103 409>
E12	Variation des espèces reçues des cessionnaires	E12	<4 582 390>	6 229 891
E13	Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	E13	<220 863 973>	<122 063 920>
E14	Encaissements liés à la cession de placements financiers	E14	149 910 007	86 502 917
E15	Taxes sur les assurances versées au Trésor	E15	<17 146 572>	<12 798 922>
E16	Produit financiers reçus	E16	53 954 287	13 423 410
E17	Impôts sur les bénéfices payés	E17	-	-
E18	Autres mouvements	E18	<8 697 984>	<23 284 938>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation			22 830 650	8 270 479
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
V1	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	V1	0	0
V2	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	V2	0	0
V3	Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation	V3	<5 763 775>	
V4	Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	V4		
V5	Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	V5		
V6	Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	V6		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			<5 763 775>	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
F1	Encaissements suite à l'émission d'actions	F1		
F2	Dividendes et autres distributions	F2	<10 774 031>	<9 576 446>
F3	Encaissements provenant d'emprunts	F3		
F4	Remboursements d'emprunts	F4		
F5	Augmentation/Diminutions des ressources spéciales	F5		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			<10 774 031>	<9 576 446>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités				
		L1	<286 039>	255 350
Variations de trésorerie			6 006 804	<1 050 618>
Trésorerie de début d'exercice			7 780 124	8 830 742
Trésorerie de fin d'exercice			13 786 929	7 780 124

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale** : Compagnie d'Assurances et de Réassurances « **ASTREE** »
- **Date de constitution** : 22/10/1949
- **Forme juridique** : S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social** : 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social** : 30 000 000 DT
- **Branches exploitées** : Toutes branches
- **Principaux Réassureurs** :
 - MUNCHENER RUCK
 - PARTNER RE
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - CCR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE

- **Conseil d'Administration**
 - M. Mohamed Habib BEN SAAD; Président du Conseil d'Administration ;
 - M. Abdel Monem KOLSI, Directeur Général ;

- **Administrateurs**
 - M. Zouheir HASSEN ;
 - M. Ahmed KAMMOUN ;
 - M. Pierre REICHERT, représentant le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.
 - M. Kamel JENDOUBI, représentant la Banque de Tunisie.
 - M. Eric CHARPENTIER, représentant la Banque Fédératrice du crédit Mutuel.

- **Réseau de production** :
 - Bureau Direct
 - **71** Agences d'assurances
 - **42** Courtiers

- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés** :
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.

2. Faits marquants de l'exercice

A/ Le secteur des assurances :

Les faits saillants ayant marqué l'activité du secteur des assurances en 2019 :

- L'entrée en exploitation effective, à compter du 01 janvier 2019, de la Centrale des Risques Automobile.
- La mise à jour par le Comité Général des Assurances du cadre réglementaire spécifiant les diligences des Compagnies d'assurances en matière de lutte contre le financement du terrorisme et la répression du blanchiment d'argent (circulaire du CGA n°02/2019).
- La mise en place par le Comité Général des Assurances d'un cadre réglementaire qui définit les modalités et les conditions d'autorisation pour la prise en compte des lettres de garantie émanant des réassureurs au niveau des actifs admis en représentation des engagements techniques (circulaire du CGA n°03/2019).
- La signature d'un accord entre le gouvernement tunisien et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, visant à améliorer le respect des obligations fiscales à l'échelle internationale et à mettre en œuvre dans ce cadre la loi américaine FATCA « Foreign Account Tax Compliance Act » relative aux comptes étrangers.
- La signature d'une convention de partenariat entre l'instance nationale de lutte contre la corruption (INLUCC) et le Comité Général des Assurances, dans l'objectif de renforcer les mécanismes de bonne gouvernance dans le secteur des assurances en matière de lutte contre la corruption.

B/ Activité de la Compagnie en 2019 :

▪ Production :

Situation comparative des primes émises au 31/12/2019 (hors acceptation) :En DT

Branche	31/12/2019	Part %	31/12/2018	Part %
Automobile	60 464 768	36,27	55 961 222	35,87
Vie	35 489 774	21,29	36 322 723	23,27
Maladie	22 768 163	13,66	21 276 925	13,64
Transport et aviation	11 556 725	6,93	10 828 445	6,94
Multirisques	11 311 742	6,79	9 488 987	6,08
Incendie	4 547 141	2,73	5 157 965	3,31
Individuelle	860 582	0,52	825 091	0,53
Responsabilité Civile	8 138 128	4,88	5 620 578	3,60
Risques Spéciaux	4 636 494	2,78	4 691 889	3,01
Risques Agricoles	1 385 592	0,83	1 120 649	0,72
Invalidité	2 286 743	1,37	2 218 089	1,42
Assistance	818 118	0,49	772 565	0,50
Assurance-Crédit	1 974 965	1,18	1 150 243	0,74
Vol	449 547	0,27	543 258	0,35
Bris de glaces et dégâts des eaux	18 882	0,01	27 442	0,02
	166 707 364	100	156 006 071	100

Source : Etats de production au 31/12/2019

Au terme de l'exercice 2019, le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint un montant de **166,707** MD contre **156,006** MD à la même période en 2018, soit une enveloppe en primes additionnelles d'environ 10,701 MD qui correspond à une progression de **6,86 %**.

▪ Structure du portefeuille :

La croissance du niveau d'activité de la Compagnie, en 2019, s'est accompagnée d'une certaine modification de la structure de son portefeuille, dont les plus importantes sont :

- La branche **Automobile** consolide sa position de leadership dans le portefeuille de la Compagnie, avec une part en augmentation de 0,40 point en s'établissant à **36,27%** (35,87% au 31/12/2018).

- Un retrait de **2 points environ** du poids de la branche **Vie (21,29%** contre 23,28% au 31/12/2018). Néanmoins, celle-ci maintient sa position au second rang dans le portefeuille de la Compagnie.
- La branche **Maladie** conserve ainsi sa position au 3ième rang dans le portefeuille global de la Compagnie, avec une part de **13,66%** (13,64% au 31/12/2018).

- **Sinistres :**

La **sinistralité globale** de la Compagnie est en **aggravation de 0,69 points (55,96%** contre 55,27% en 2018). Celle-ci est imputable essentiellement à l'aggravation de la sinistralité des branches **Transport de 79 points (S/P : 90,25%), Risques spéciaux de 67,5 points (S/P : 116,85%) et Auto de 3,29 points (S/P : 72,57%).**

- **Encaissements :**

Au 31 décembre 2019, le ratio d'encaissement s'est établi à **79,51 %** contre **76,60%** en 2018.

- **Placements :**

- L'ensemble des placements nets de la Compagnie totalise, au 31 décembre 2019, un montant net de **465 370 981 DT** contre **383 953 778 DT** à la même date une année auparavant, soit une progression de **21,21%**.
- Le revenu total des placements de la Compagnie totalise, au 31/12/2019, un montant de **72 127 888 DT** contre **26 015 665 DT** en 2018.

- **Réassurance & Acceptation :**

- Les soldes de la réassurance Non Vie & Vie se sont établis au 31/12/2019 respectivement à **11 546 487 DT** et **371 537 DT** contre **421 640 DT** et **(114 155) DT** au 31/12/2018. Quant aux Acceptations, le résultat bénéficiaire a observé une augmentation de **101,07%** en passant de **133 601 DT** en 2018 à **268 634 DT** en 2019.

- **Les autres produits & charges techniques :**

- Au 31/12/2019, les autres produits techniques Non Vie se sont établis **1 395 294 DT** contre **900 134 DT** en 2018.
- Les autres charges techniques Non Vie & Vie se sont élevées respectivement à **4 506 090 DT** et **124 031 DT** contre **5 867 275 DT** et **284 991 DT**, une année auparavant.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont établis par référence aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux. Ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable **n°26** relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°27** relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°28** relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°29** relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°30** relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°31** relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 / Primes émises et acceptées :

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour

la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

4.2 / Opérations techniques d'assurance Non Vie :

▪ **Provision pour primes non acquises :**

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du « prorata temporis » et portent sur la prime commerciale ; c'est à dire la prime du risque, majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

▪ **Frais d'acquisition reportés :**

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

▪ **Montants payés :**

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régleurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

- **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

- **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non Vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

- **Autres provisions techniques :**

- **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

- **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'évènements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 / Opérations techniques d'assurance vie :

- **Provision mathématique Vie :**

La provision mathématique représente la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée contrat par contrat sur la base des normes techniques telle que définie par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009 et des formules actuarielles figurant au niveau des notes techniques.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

- **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

- **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

4.4 / Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté des comptes, les opérations courantes au titre de la réassurance et de l'acceptation sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance et d'acceptation consolidé.

4.5 / Les opérations financières & non techniques :

▪ **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements nets des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

▪ **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle (circulaire « CGA » datée du 29 Mars 2017) et qui consiste à constater des provisions sur :

- Les créances envers les assurés à concurrence de 20% pour les créances datant de (N-1) et 100 % pour les créances datant de (N-2 & antérieures) ;
- Les créances envers les intermédiaires : à concurrence de 40%, 80% et 100% pour les créances datant respectivement de (N), (N-1), et (N-2 & antérieures).

Toutefois, un complément de provision est constaté en plus de la méthode de la tutelle pour permettre de couvrir les arriérés présentant un risque supérieur.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4.6 / Ventilation des frais généraux par destination :

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 / Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 / Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N° 9.

5.3 / Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	7 964 858	-	-	7 964 858
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	34 160 554	15 329 765	4 617 196	54 107 515
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	4 296 523	2 410 141	395 367	7 102 031
Créances nées d'opération de Réassurance	1 229 475	614 433	-	1 843 908
Personnel	316 321	-	-	316 321
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 536 196	-	-	5 536 196
Débiteurs divers	9 530	-	1 047 839	1 057 369
Total des créances :	53 513 457	18 354 339	6 060 402	77 928 197

Dettes	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	4 506 923	3 727 569	1 205 103	9 439 595
Dettes nées d'opération de réassurance	10 512 928	4 147 416	1 705 651	16 365 995
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	2 240 151	23 386	253 425	2 516 962
Dépôts et cautionnements reçus	20 800	35 441	450 895	507 136
Personnel	1 711 123	-	-	1 711 123
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	12 450 175	-	-	12 450 175
Créditeurs divers	732 919	-	-	732 919
Total des dettes :	32 175 019	7 933 812	3 615 074	43 723 906

5.4 / Capitaux propres

Le capital de l'entreprise « Astrée » s'élève à 30 000 000 DT constitué par 6 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2018	30 000 000	25 555 873	42 661 315		8 799 430	16 318 785
Affectation AGO du 17 Avril 2019	-	7 795 000	6 232 500	10 800 000	<8 508 715>	<16 318 785>
Résultat 2019	-	-	-	-	-	51 276 988
Solde au 31/12/2019	30 000 000	33 350 873	48 893 815	10 800 000	290 715	51 276 988

Conformément à la décision de l'AGO en date du 17 Avril 2019, la répartition du résultat 2018 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2018 :	16 318 785
Résultat reporté :	8 799 430
Total à distribuer :	25 118 215
Réserve pour réinvestissements exonérés	<8 027 500>
Réserve pour réserves facultatives	<6 000 000>
Dividendes	<10 800 000>
Résultat reporté :	290 715

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note P dans la rubriques informations diverses sur le bilan. Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation durant l'exercice 2019.

5.5 / Provisions pour sinistres à payer

Récapitulation de la provision pour Sinistres à payer Vie et Non Vie

LIBELLE	Non Vie	Vie	31/12/2019	31/12/2018
Provision pour sinistres à payer	123 792 003	3 096 407	126 888 410	123 171 098
Chargement de gestion	10 220 364	383 935	10 604 299	10 211 438
Prévision de recours à encaisser	<2 673 423>	-	<2 673 423>	<2 241 397>
Provision SAP Acceptations	601 111	-	601 111	778 567
TOTAL	131 940 055	3 480 342	135 420 397	131 919 706

L'état des règlements et des provisions pour sinistres à payer par exercice de survenance est présenté en annexe N°10.

5.6 / Informations diverses sur le bilan

A – Actif du bilan

Note - A 1- Actifs incorporels

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 31/12/2019	VNC 31/12/2018
Logiciels	1 806 925	1 147 460	659 465	574 473
Fonds Commercial	100 000	-	100 000	100 000
TOTAL	1 906 925	<1 147 460>	759 465	674 473

Note - A 2 - Actifs corporels d'exploitation

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 31/12/2019	VNC 31/12/2018
AC 21 – Installations techniques et machines	5 911 772	<4 736 660>	1 175 112	1 225 527
AC 22 – Autres installations, outillages et mobiliers	1 106 505	<964 606>	141 899	138 631
AC 23 – Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	66 065	-	66 065	9 728
TOTAL	7 084 342	<5 701 266>	1 383 075	1 373 886

Note - A 3 - Placements

A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 31/12/2019	VNC 31/12/2018
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	<2 501 101 >	1 354 401	1 442 434
AC 312 – Terrains et constructions hors exploitation	18 395 604	<3 060 713>	15 334 892	10 586 753
AC 313 – Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	9 096 500	-	9 096 500	9 096 500
TOTAL	31 347 606	<5 561 814>	25 785 793	21 125 687

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

LIBELLE	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2019	VNC 31/12/2018
AC 321 – Parts dans des entreprises liées	25 781 363	-	25 781 363	26 102 517
AC 323 – Parts dans les entreprises avec lien de participation	2	-	2	6 101 906
TOTAL	25 781 365	-	25 781 365	32 204 423

A 3.3 – Autres placements financiers

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 31/12/2019	VNC 31/12/2018
AC 331 – Actions, autres titres à revenu variable	98 940 897	<16 900 502>	82 040 396	93 132 554
AC 332 – Obligations et autres titres à revenu fixe	109 236 430	<416>	109 236 013	104 133 604
AC 333 – 334 Prêts	1 690 508	<120 027>	1 570 481	1 359 397
AC 335 – Dépôts monétaires	219 600 000	-	219 600 000	130 555 000
TOTAL	429 467 835	<17 020 945>	412 446 890	329 180 555

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Provisions pour Primes non acquises acceptations	755 823	664 546
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	601 111	778 568
TOTAL	1 356 934	1 443 114

Note – A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
AC 510 – Provisions pour primes non acquises	12 359 863	11 092 861
AC 530 – Provisions pour sinistre vie	352 048	430 537
AC 531 – Provisions pour sinistres non vie	29 479 113	34 963 916
TOTAL	42 191 024	46 487 314

Note - A 5 – Créances

A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes

A 5.1.1 - Primes acquises et non émises

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Primes acquises et non émises non vie	7 657 917	6 327 395
Primes acquises et non émises vie	2 441 166	1 151 256
S/Total :	10 099 083	7 478 651
Primes à annuler	<2 134 225>	<2 183 482>
TOTAL	7 964 858	5 295 169

A 5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Quittances de primes à recevoir	46 596 057	50 714 647
Primes/Sinistres Affaires en Co-assureurs	124 167	90 063
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	4 125 478	4 903 883
Effets à recevoir et Effets Impayés	2 624 652	3 228 310
Chèques impayés	637 161	635 254
S/Total :	54 107 515	59 572 157
Provisions au titre des arriérés primes	<18 315 911>	<19 232 408>
Provision au titre des chèques impayés	<637 161>	<635 254>
Provision au titre des effets impayés	<1 282 402>	<1 170 509>
TOTAL	33 872 041	38 533 986

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Avances sur recours matériels	1 912 404	1 923 874
Avances sur recours corporels	1 683 227	1 591 077
Indemnisation Directe des Assurés	2 347 419	2 132 184
Sinistres officieux	1 523	1 523
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	1 157 458	2 233 817
S/Total :	7 102 031	7 882 475
Provisions pour dépréciation de créances	<1 450 593>	<1 043 802>
TOTAL	5 651 438	6 838 673

A 5.2 – Créances nées d'opération de réassurance

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Cessionnaires	1 612 712	2 751 766
Cédantes	231 196	105 879
S/Total :	1 843 908	2 857 645
Provision pour dépréciation de créances	<614 433>	<614 433>
TOTAL	1 229 475	2 243 212

5.3 – Autres créances

A 5.3.1 – Personnel

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Avances au personnel	180 305	136 126
Autres avances	136 016	109 115
TOTAL	316 321	245 241

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Acomptes provisionnels	4 369 133	5 977 090
Avances sur impôts/sociétés (y compris Crédit d'impôt)	965 533	348 888
Autres	201 530	120 139
TOTAL	5 536 196	6 446 117

A 5.3.3 – Débiteurs divers

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Compte de liaison avec la délégation Maroc	837 448	899 549
Avances	219 921	222 285
S/Total :	1 057 369	1 121 834
Provision pour dépréciation	<1 047 839>	<1 109 940>
TOTAL	9 530	11 894

Note A 6 – Autres éléments d'actif

A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	5 930 926	3 285 146
Effets remis à l'encaissement	7 706 795	4 374 515
Autres	149 208	120 463
TOTAL	13 786 929	7 780 124

A 6.2 – Frais d'acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la Compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d'acquisition reportés s'élèvent au 31/12/2019 à **4 346 253** DT contre **3 792 727** DT au 31/12/2018

A 6.3 – Compte de régularisation Actif

A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	12 879 463	8 145 804
Loyers échus et à recevoir	178 709	163 916
TOTAL	13 058 172	8 309 720

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Autres comptes de régularisation Actif	3 882 180	2 314 545
Autres charges constatées ou payées d'avance	8 203	8 110
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 770	5 770
TOTAL	3 896 153	2 328 425

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan

Note -P1 - Capitaux propres

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
P 1.1 – Capital social	30 000 000	30 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	33 350 873	25 555 873
Réserve légale	3 000 000	3 000 000
Réserve facultative	25 624 870	17 829 870
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	48 893 815	42 661 315
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685
Réserves pour réinvestissements exonérés	46 945 130	40 712 630
P 1.4 – Résultat reporté	290 715	8 799 430
S/Total :	112 535 404	107 016 618
P 1.5 – Résultat de la période	51 276 988	16 318 785
TOTAL CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION :	163 812 392	123 335 404

Note - P 2 – Passif

P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges

Le solde de la provision pour autres risques et charges se présente comme suit :

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Provision d'ouverture	11 472 109	9 472 109
Constitution/Reprise	3 228 393	2 000 000
Provision de clôture	14 700 502	11 472 109

Il est à noter que nous avons a reçu une notification pour un contrôle fiscal approfondi le 10 Octobre 2019 couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018.

En date du 27 Décembre 2019, nous avons reçu une notification partielle des résultats de vérification approfondie portant sur l'exercice 2015 pour un montant de 4,7 MDT.

Nous avons rejeté les principaux chefs de redressement et nous avons appuyé leurs rejets par des justificatifs probants et par les textes légaux en la matière.

En couverture des risques éventuels et sur la base de la notification de l'exercice 2015, nous avons constaté dans nos états financiers les provisions jugées nécessaires et ce pour les exercices 2015,2016,2017 et 2018.

P 2.2 – Provisions techniques brutes

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
PA 310- Provisions pour primes non acquise Non vie	42 004 123	37 268 618
PA 320- Provisions d'assurance Vie	166 011 879	141 330 458
PA 330- Provisions pour Sinistre Vie	3 480 342	2 865 931
PA 331- Provisions pour Sinistre Non Vie	131 940 055	129 053 775
PA 340- Provisions pour P.B & Ristournes Vie	3 817 059	2 252 034
PA 341- Provisions pour P.B & Ristournes Non Vie	2 494 014	2 155 631
PA 350- Provisions pour Egalisation & Equilibrage Non Vie	2 383 772	-
PA 360- Autres provisions Techniques Vie	572 780	577 493
PA 360- Autres provisions Techniques Non Vie	3 102 926	3 095 015
- Réserve mathématique de rentes	3 006 586	2 997 488
- Réserve d'invalidité	53 538	77 883
- Arrérages à payer	19 644	19 644
- Provision pour risque en cours	23 158	-
TOTAL	355 806 950	318 598 956

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires :

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Provisions pour sinistres non vie	13 612 017	13 817 295
Provisions pour sinistres vie	352 047	430 537
Provisions pour primes non acquises	4 468 181	3 774 495
TOTAL	18 432 245	18 022 327

P 2.4 – Autres Dettes

P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Commissions sur arriérés	5 799 793	5 796 145
Comptes de régularisation	3 096 859	2 751 041
Primes affaires collectives à payer	542 943	309 307
TOTAL	9 439 595	8 856 493

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Comptes intermédiaires Sinistres	2 089 426	1 289 241
Sinistres officiels	253 425	498 699
Recours client	174 111	100 463
TOTAL	2 516 962	1 888 403

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Cessionnaires	15 528 447	17 716 169
Cédantes	810 865	949 486
Récessionnaires	26 683	25 555
TOTAL	16 365 995	18 691 210

2.5 – Autres dettes

P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	378 503	378 503
Dépôts de Garanties en espèces des locataires	128 633	151 583
TOTAL	507 136	530 086

P 2.5.2 – Personnel

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Dettes provisionnées pour congés payés	749 000	605 484
Autres charges à payer	719 303	640 808
Autres dettes	242 820	168 330
TOTAL	1 711 123	1 414 622

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	8 229 998	5 998 691
Cotisations Sociales	998 365	987 154
Taxes d'assurance à payer	831 069	820 514
Retenues à la source	540 743	579 669
Autres charges sociales à payer	1 850 000	580 000
TOTAL	12 450 175	8 966 028

P 2.5.4 – Crédoeurs divers

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Actionnaires, dividendes à payer	266 985	241 017
Dettes sur acquisition d'immobilisations et de valeurs mobilières de Placement	214 807	292 738
Autres crédoeurs divers	251 127	230 954
TOTAL	732 919	764 709

P 2.6 – Autres passifs

P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Encaissements en instance d'affectation	97 053	141 583
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	42 566	28 830
Autres comptes de régularisation Passif	2 756 296	1 603 982
TOTAL	2 895 915	1 774 395

6. Informations diverses sur l'état de résultat

6.1 / Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2/ Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés respectivement en annexes N°12 et N°13.

6.3/ Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode de cantonnement des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NC27.

6.4/ Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 31 décembre 2019 comme suit :

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Cadres	116	118
Agents d'encadrement	38	37
Agents d'exécution	30	31
Personnel de services	2	2
Personnel en détachement	1	1
TOTAL	187	189

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2019 à la somme de **15 842 987 DT** et sont ventilés comme suit :

CATEGORIE	MONTANT	
	31/12/2019	31/12/2018
Salaires	8 150 492	7 224 394
Charges sociales	2 375 295	2 133 668
Assurance collective vie	5 151 882	1 630 000
Personnel en détachement	165 318	144 680
TOTAL	15 842 987	11 132 742

6.5/ Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires, s'élevant à la somme de **15 528 247 DT**, se détaille comme suit :

CATEGORIE	MONTANT	
	31/12/2019	31/12/2018
Agents généraux	8 301 991	8 076 036
Courtiers	3 841 704	3 079 772
Autres commissions	3 237 136	3 432 656
Commissions Acceptations	147 416	130 712
TOTAL	15 528 247	14 719 176

6.6/ Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes et d'annulations en cours, s'élevant à la somme de **166 707 364 DT** au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

ZONE	MONTANT	
	31/12/2019	31/12/2018
Nord	139 605 477	130 111 762
Centre	8 829 853	7 964 842
Sud	18 272 034	17 929 467
TOTAL	166 707 364	156 006 071

6.7/ Ventilation des produits non techniques

Les produits non techniques se détaillent comme suit :

LIBELLE	MONTANT
Profits exceptionnels sur exercice en cours	485 083
Profits exceptionnels sur exercice antérieures	7 695
TOTAL	492 778

6.8/ Ventilation des autres charges non techniques

Les charges non techniques se détaillent comme suit :

LIBELLE	MONTANT
Provision pour risques & charges	4 500 000
Autres pertes	7 230
TOTAL	4 507 230

6.9/ Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

LIBELLE	31/12/2019	31/12/2018
Résultat Comptable	58 998 096	21 866 891
Réintégration	6 709 612	6 038 171
Déductions	<45 361 502>	<6 007 297>
Résultat Fiscal avant réinvestissements exonérés	20 346 206	21 897 765
Réinvestissements exonérés	<27 500>	<8 027 500>
Résultat Fiscal	20 318 706	13 870 265
Impôt sur les sociétés	<7 111 547>	<4 854 593>
Contribution Conjoncturelle	-	< 554 811>
Contribution Sociale Solidaire	< 609 561>	< 138 703>
Bénéfice Comptable	51 276 988	16 318 785

6.10/ Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites dans la rubrique principes comptables. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

LIBELLE	31/12/2019
Provision mathématique vie à l'ouverture	141 330 458
Charges de provisions au 31/12/2019	27 144 634
S/Total :	168 475 092
Capitaux échus, rentes et rachats polices vie payées	<2 463 213>
TOTAL	166 011 879

6.11 /Tableau de raccordement du résultat techniques par catégorie d'assurance aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

9. Comparabilité des comptes

▪ Changement de méthodes comptables

Conformément à la norme NC26, aucun changement n'a été opéré au 31 décembre 2019 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 31 décembre 2018.

10. Diligences spécifiques

- Conformément à l'article 58 bis du Code des Assurances, la marge de solvabilité requise pour la Compagnie est évaluée, au 31 décembre 2019, à **30 438** KDT.
- Conformément à l'arrêté du Ministre des Finances de 2001, le taux des actifs admis en représentation des engagements techniques de la Compagnie s'élève, au 31 décembre 2019, à **116,16%**.

11. Evènements postérieurs à la clôture

L'épidémie de coronavirus (COVID-19) est apparue postérieurement à la clôture de l'exercice. Cet évènement est à classer comme étant non lié à des conditions existant à la date de clôture de l'exercice, et n'est pas de nature à nécessiter un ajustement des comptes (réf : NCT14 relative aux éventualité et évènements postérieurs à la date de clôture), vu qu'à l'échelle Mondiale et au 31 décembre 2019, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ne signalait qu'un nombre limité de cas et ne déclare la situation de pandémie qu'en date du 11 Mars 2020. De même, et à l'échelle nationale et jusqu' à la date du 11 Mars 2020, l'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes (ONMNE) classe la Tunisie comme un pays à faible risque.

Ces états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. En effet, à la date d'arrêté des états financiers 2019 par le conseil d'administration, la Direction d'Astrée n'a pas eu connaissance d'éléments qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 16 Mars 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 à compter de la 2^{ème} quinzaine du mois de Mars 2020, et il est inévitable que la société subisse des conséquences négatives, dont l'ampleur et l'impact sur ses états financiers en 2020 ne sont pas encore connus.



Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2019

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Valeur latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	22 251 106	16 689 293	31 146 097	14 456 805
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	9 096 500	9 096 500	9 096 500	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	89 195 327	72 294 822	77 547 291	5 252 469
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	27 753 294	27 753 294	28 294 885	541 592
Autres parts d'OPCVM	7 773 642	7 773 645	8 596 211	822 566
Obligations et autres titres à revenu fixe	109 236 430	109 236 013	109 236 013	0
Autres Dépôts	219 600 000	219 600 000	219 600 000	0
TOTAL :	484 906 298	462 443 566	483 516 998	21 073 432

	<u>Valeur nette</u>	<u>Juste Valeur</u>
Actions cotées	7 412 081	12 664 550
Actions non cotées	64 882 741	64 882 741
Total :	72 294 822	77 547 291
Obligations cotées	12 714 000	12 714 000
Obligations non cotées	11 200 000	11 200 000
Titres de créances négociables et bons du trésor	85 322 013	85 322 013
Total :	109 236 013	109 236 013

Année d'inventaire	Exercice de surveillance				
	2013	2014	2015	2016	2017
Inventaire 2017					
Règlements cumulés	42 186 464	45 869 816	47 498 576	44 731 676	28 789 854
Provisions pour sinistres	4 206 500	7 488 265	10 503 057	19 340 437	38 902 857
Total charges des sinistres	46 392 964	53 358 081	58 001 633	64 072 113	67 692 712
Primes acquises	83 402 780	91 523 084	99 802 503	102 432 504	110 077 636
% sinistres / primes acquises	55,63%	58,30%	58,12%	62,55%	61,50%

Année d'inventaire	Exercice de surveillance				
	2014	2015	2016	2017	2018
Inventaire 2018					
Règlements cumulés	47 534 366	50 125 616	50 956 833	45 233 143	14 861 250
Provisions pour sinistres	4 368 261	6 343 016	13 981 123	27 127 966	48 988 197
Total charges des sinistres	51 902 626	56 468 632	64 937 956	72 361 110	63 849 446
Primes acquises	91 523 084	99 802 503	102 432 504	110 077 636	115 465 413
% sinistres / primes acquises	56,71%	56,58%	63,40%	65,74%	55,30%

Année d'inventaire	Exercice de surveillance				
	2015	2016	2017	2018	2019
Inventaire 2019					
Règlements cumulés	51 878 961	54 359 636	55 138 682	39 559 929	37 379 994
Provisions pour sinistres	4 008 126	8 310 664	18 696 557	24 481 741	51 383 259
Total charges des sinistres	55 887 087	62 670 300	73 835 239	64 041 670	88 763 253
Primes acquises	99 802 503	102 432 504	110 077 636	115 465 413	126 987 438
% sinistres / primes acquises	56,00%	61,18%	67,08%	55,46%	69,90%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2019

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		1 329 367	1 329 367	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	43 163 897	3 299 093	46 462 990	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		24 335 530	24 335 530	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	43 163 897	28 963 991	72 127 888	
Intérêts		500 342	500 342	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	3 368 939	257 494	3 626 433	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	3 869 281	757 836	4 126 775	

Annexe n°12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2019

	Vie	Décès	Mixte	Capitalisation	Total
Primes Acquisées	1 030 483	13 485 344	841 566	21 199 001	36 556 394
Charges de prestations	<502 669>	<3 874 835>	<555 018>	<1 685 572>	<6 618 094>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	174 340	408 509	134 890	<25 186 467>	<24 468 728>
Solde de souscription :	702 153	10 019 019	421 438	<5 673 038>	5 469 572
Frais d'acquisition	<151 433>	<2 877 072>	<108 782>	<9 536>	<3 146 824>
Autres charges de gestion nettes	<54 636>	<209 748>	<39 592>	<560 499>	<864 474>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<206 069>	<3 086 820>	<148 373>	<570 035>	<4 011 298>
Produits nets de placements	1 782 174	5 906 241	1 173 317	15 548 924	24 410 656
Participation aux résultats	<587 193>	-	<497 089>	<1 380 460>	<2 464 743>
Solde Financier :	1 194 981	5 906 241	676 228	14 168 463	21 945 914
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	<533 379>	<18 963>	-	<552 342>
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	234 373	-	-	234 373
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-	<78 490>	-	-	<78 490>
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	-	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs	-	24 657	265	-	24 922
Solde de réassurance :	0	<352 839>	<18 699>	0	<371 537>
Résultat technique 2019 :	1 691 065	12 485 601	930 594	7 925 391	23 032 651
Résultat technique 2018 :	595 345	8 762 405	340 522	<2 481 524>	7 216 748
Variation 2019 - 2018 :	1 095 720	3 723 197	590 072	10 406 915	15 815 902
	184%	42%	173%	419%	219%
Informations complémentaires :					
Versement périodique de rente Vie				25 599	25 599
Rachats Vie payés	267 633		419 733	18 856	706 222
Capitaux échus Vie	166 867	2 100	131 000	1 431 425	1 731 392
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	11 489 469	34 547 339	7 559 353	112 415 718	166 011 879
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	11 211 871	35 599 914	7 274 330	87 244 343	141 330 458

Annexe n° 13 : Résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie au 31/12/2019

Eléments	Auto	Transport	Aviation	Incendie	Responsabilité Décennale	Responsabilité Civile	Risques Agricoles	Autres Dommages aux biens	Assistance A.E.A	Assurance Crédit	Maladie	Invalité	Individuelle	Loi	Total	Acceptations	Total
Primes acquises																	
PRNV11 Primes émises	60 192 373	11 115 156	454 379	15 505 544	657 844	8 289 297	1 349 165	4 304 944	1 017 181	2 076 574	23 116 162	2 309 901	834 386		131 222 905	500 038	131 722 943
PRNV12 Variation des primes non acquises	<2 232 074>	<657 438>	<12 602>	<247 227>	<200 391>	<650 412>	<381 238>	71 432	<7 103>	<314 247>			<12 730>		<4 644 228>	<91 277>	<4 735 505>
Charges de prestations																	
CHNV11 Prestations et frais payés	<40 367 130>	<11 000 555>	<11 852>	<8 751 628>	<14 280>	<403 795>	<280 925>	<399 857>	<2 670>	<781 654>	<21 993 654>	<322 293>	<133 582>	<80 217>	<84 524 093>	<204 573>	<84 728 666>
CHNV12 Charges des provisions pour prestations diverses	<7 868 615>	<51 777>	<135 396>	5 600 133	9 450	<2 050 263>	63 286	<5 018 623>	<848>	<109 509>	507 077	42 674	<116 811>	35 429	<9 093 792>	177 456	<8 916 336>
Solde de souscription :	9 724 554	<594 613>	294 329	12 106 822	452 623	5 184 826	770 288	<1 042 103>	1 006 560	871 164	1 629 585	2 030 282	571 263	<44 789>	32 960 792	381 645	33 342 436
CHNV41, CHNV42 Frais d'acquisition	<2 515 787>	<967 822>	<6 134>	<1 618 664>	<29 115>	<399 631>	<186 824>	<605 821>	<146 201>	<564 986>	<890 435>	<74 159>	<92 958>		<7 898 518>		<7 898 518>
CHNV43, CHNV45 Autres charges de gestion nettes	<8 716 094>	<1 080 935>	<52 818>	<2 579 537>	<36 213>	<732 418>	<349 987>	<638 391>	<92 276>	<600 212>	<1 047 455>	<179 113>	<186 116>	<873>	<16 292 436>	<119 197>	<16 411 632>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<11 231 861>	<2 048 757>	<58 951>	<4 198 202>	<65 328>	<1 132 048>	<536 811>	<1 244 212>	<238 478>	<1 165 198>	<1 737 890>	<253 271>	<279 074>	<873>	<24 190 954>	<119 197>	<24 310 150>
PRNT3 Produits nets des placements	16 837 911	892 835	95 944	3 568 372	512 324	2 195 898	163 392	1 207 851	18 671	218 761	637 534	36 480	142 404	148 321	26 676 699	212 993	26 889 691
CHNV3 Participation aux résultats	<67 820>	<125 095>		<3 380>		324	<147 276>	<30 276>		<133 465>	<584 293>	<5 077>			<1 096 358>		<1 096 358>
Solde Financier :	16 770 090	767 740	95 944	3 564 992	512 324	2 196 221	16 117	1 177 576	18 671	85 296	53 241	36 480	137 328	148 321	25 580 340	212 993	25 793 333
PRNV11 Part des réassureurs dans les primes acquises	<3 277 636>	<8 297 954>	<327 015>	<12 416 996>	<425 283>	<3 694 252>	<1 180 102>	<3 182 837>	<709 476>	<1 436 710>			<351 551>		<35 299 812>		<35 299 812>
CHNV11 Part des réassureurs dans les prestations payées	1 197 231	11 126 134		7 658 991	28 869	194 281	224 467	599 728		87 545			44 403		21 076 082		21 076 082
CHNV12, PRNV12 Part des réassureurs dans les charges de provisions	<1 410 504>	<38 711>	814	<8 426 948>	954	319 474	<51 538>	3 999 969					34 044		<5 484 803>		<5 484 803>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	1 334 047	559 511		3 650 135	172 392	547 368	315 408	810 074	195 397	438 602			139 112		8 162 046		8 162 046
Solde de Réassurance (2019) :	<2 156 862>	3 350 980	<326 201>	<9 534 719>	<251 937>	<2 798 541>	<721 972>	1 851 674	<514 079>	<310 837>					<11 546 487>		<11 546 487>
Solde de Réassurance (2018) :	<2 062 865>	<3 801 237>	<323 208>	6 115 015	<352 719>	3 749 617	<167 551>	<1 828 690>	<505 755>	<1 079 982>			<164 263>		<421 640>		<421 640>
Résultat technique (2019) :	13 105 921	1 475 349	5 121	1 938 893	647 682	3 450 458	<472 378>	742 935	272 674	<519 575>	<55 064>	1 813 491	295 525	102 660	22 803 692	475 441	23 279 132
Résultat technique (2018) :	7 046 837	814 257	77 047	254 277	166 056	1 481 514	152 442	607 269	67 392	<252 407>	<1 687 769>	1 437 586	179 327	7 264	10 351 092	194 893	10 545 985
Variation : 2019 - 2018	6 059 084 86%	661 093 81%	-71 926 93%	1 684 616 663%	481 626 290%	1 968 944 133%	-624 821 410%	135 666 22%	205 282 305%	-267 168 -106%	1 632 705 97%	375 905 26%	116 197 65%	95 396 -1313%	12 452 600 120%	280 548 144%	12 733 147 121%
Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Dim.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Perte	Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Aug.Perte	Dim.Perte	Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice
Informations complémentaires :																	
Provisions pour primes non acquises à la clôture	25 019 694	1 938 888	86 916	5 244 612	3 255 674	2 281 872	905 718	1 389 116	139 110	753 769			232 932		41 248 300	755 823	42 004 123
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	22 787 620	1 281 450	74 115	4 997 385	3 055 283	1 631 460	524 480	1 460 548	132 006	439 521			220 203		36 604 072	664 546	37 268 618
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture	87 021 620	3 000 804	433 333	12 927 936	210 107	13 444 895	195 908	8 860 670	743 670	3 489 207	195 849	749 126	65 817		131 338 944	601 111	131 940 055
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture	82 184 343	2 949 964	433 333	21 179 321	219 557	11 489 352	273 589	3 957 869	634 162	4 000 040	214 189	666 479	73 009		128 275 207	778 567	129 053 775
Provision pour PB et Ristournes à la Clôture	112 514	1 337 440	118 986	73 053	<2 745>	11 461	152 972	54 460	<12 819>	219 111	458 328	<30 943>	2 196		2 494 014		2 494 014
Provision pour PB et Ristournes à l'ouverture	<3 097>	1 228 868	114 613	104 538	<2 745>	8 725	95 322	132 864	<12 847>	85 646	433 596	<30 943>	1 093		2 156 631		2 156 631
Provision pour Egalisation & Equilibrage à la Clôture				2 383 772											2 383 772		2 383 772
Provision pour Egalisation & Equilibrage à l'ouverture																	
Autres provisions techniques à la clôture :	3 102,926	2 134 802										53 537		891 428	3 102 926		3 102 926
- Provisions pour risques en cours	23,158							23 158							23 158		23 158
- Provisions mathématiques de rentes	3 006,586	2 134 802												871 784	3 006 586		3 006 586
- Arrérages de rentes à payer	19,644													19 644	19 644		19 644
- Réserve des rentes d'invalidité	53,537												53 537	53 537			53 537
Autres provisions techniques à l'ouverture :	3 095,015	2 097 468										77 883		919 664	3 095 015		3 095 015
- Provisions pour risques en cours	.000																
- Provisions mathématiques de rentes	2 997,488	2 097 468												900 020	2 997 488		2 997 488
- Arrérages de rentes à payer	19,644													19 644	19 644		19 644
- Réserve des rentes d'invalidité	77,883												77 883	77 883			77 883

Annexe n° 14 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs

de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers au 31/12/2019

Année d'inventaire	Exercice				
	2015	2016	2017	2018	2019
Participation aux résultats (état de résultat technique)	0	0	0	0	0
* Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)					
* Variation de la provision pour participation aux bénéfices	1 295 383	270 097	653 773	1 468 238	2 464 743
Participation aux résultats des contrats d'assurance vie					
* Provisions mathématiques moyennes	95 512 387	86 251 329	105 531 693	128 498 748	153 671 169
* Montant minimum de participation	0	0	0	0	0
* Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts techniques) dont variation de la provision pour PB	0	0	0	0	0

La première partie du tableau correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variation de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable. La seconde partie du tableau reprend les éléments suivants:

- a) Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice;
- b) Le montant minimum de la PB qui est déterminé sur la base des obligations contractuelles en la matière.
- c) Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau.

**Annexe n°15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 31/12/2019**

	Raccordement	Total
Primes Acquisées	PRV11	36 556 394
Charges de prestations	CHV11	<6 618 094>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21, CHV22	<24 468 728>
Solde de souscription :		5 469 572
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<3 146 824>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43, CHV5	<864 474>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<4 011 298>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	24 410 656
Participation aux Bénéfices	CHV3	<2 464 743>
Solde Financier :		21 945 914
Primes cédées ou rétrocedées	PRV11 2° Colonne	<552 342>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	234 373
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV12 2° Colonne	<78 490>
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	24 922
Solde de réassurance :		<371 537>
Résultat technique :		23 032 651
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		25 599
Montants des rachats Vie		706 222
Capitaux échus Vie		1 731 392
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		166 011 879
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		141 330 458

**Annexe n°16 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 31/12/2019**

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	131 722 943
Variation des primes non acquises	PRNV12	<4 735 505>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<84 728 666>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2, CHNV3	<8 916 336>
Solde de souscription :		33 342 436
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<7 898 518>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<16 411 632>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<24 310 150>
Produits nets de placements	PRNT3	26 889 691
Participation aux Bénéfices	CHNV3	<1 096 358>
Solde Financier :		25 793 333
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<35 299 812>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	21 076 082
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12, CHNV2 2° Colonne	<5 484 803>
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	8 162 046
Solde de Réassurance :		<11 546 487>
Résultat technique :		23 279 132
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		42 004 123
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		37 268 618
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		131 940 055
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		129 053 775
Provision pour Egalisation & Equilibrage à la Clôture		2 383 772
Provision pour Egalisation & Equilibrage à l'Ouverture		0
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		2 494 014
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		2 155 631
Autres provisions techniques à la clôture		3 102 926
Autres provisions techniques à l'ouverture		3 095 015

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les Actionnaires

Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE »

45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la compagnie d'assurances et de réassurances «ASTREE» au titre de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la compagnie « ASTREE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, les états de résultats techniques, l'état de résultat global et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 599 371 910 dinars, des capitaux propres positifs de 163812 392 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 51276 988 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 11 « Evènements postérieurs à la clôture », qui précise que depuis le mois de mars 2020 un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19 (coronavirus). A l'état actuel, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de cette pandémie sur l'activité et la situation financière de la société en 2020 ne peut pas être estimé.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

▪ Evaluation des provisions techniques :

Au 31 décembre 2019, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 355 806950 dinars au regard d'un total bilan de 599371910dinars, ce qui représente 59% de ce dernier. Cette rubrique est composée essentiellement des provisions d'assurances vie pour un montant de 166 011 879dinars, provisions pour sinistres non vie pour une valeur de131 940 055dinars et d'autres provisions techniques pour un montant total de 57 855 016 dinars.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « P2.2 ».

Nous avons considéré que la valeur de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations comme indiqué dans les notes « 4.2 » et « 4.3 » des états financiers et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios règlementaires de la compagnie.

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et d'autres techniques de contrôle, pris connaissance et évalué les procédures mises en place par la compagnie pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.

Nos travaux ont consisté également à :

- Apprécier le respect des dispositions légales et règlementaires applicables à la compagnie en matière des provisions technique notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation,
- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par la compagnie pour l'évaluation de ses engagements futurs,
- Désigner un actuair pour l'audit des provisions techniques conformément à la circulaire du Comité Général des Assurances (CGA) n°258/2010 et fixant les conditions et modalités

de rédaction du rapport des commissaires aux comptes des compagnies d'assurances et réassurances destiné au CGA ainsi que la circulaire N° 3/2018 du 11 juillet 2018 relative à l'organisation des travaux de l'actuaire pour le rapport adressé au Comité Général des Assurances

- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant le recours aux travaux d'un actuaire,
- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie,
- Rapprocher les données issues du système d'information avec les chiffres comptabilisés.

Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes « P2.2 », « 4.2 » et « 4.3 » des états financiers relatives à la composition des provisions techniques et les modalités de leur évaluation.

▪ **Provisions pour créances douteuses :**

Les créances sur intermédiaires et assurés inscrites à l'actif de la compagnie s'élèvent au 31 décembre 2019 à 46 596 057 dinars. A cette même date, les provisions pour créances douteuses comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 18 315 911 dinars, soit une reprise de 916 497 dinars par rapport à la provision constatée en 2018.

Compte tenu de la nouvelle circulaire du CGA n°24/2017 en date du 29 mars 2017 fixant une nouvelle méthodologie de calcul des provisions pour les primes arriérées, nous avons considéré l'évaluation des provisions pour créances douteuses comme un point clé de notre audit.

Nous avons examiné les méthodes d'évaluation retenues par la compagnie tel que décrites au niveau de la note « 4.5 » des états financiers. En effet, nos travaux ont principalement consisté à :

- S'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires en matière d'évaluation des provisions pour les primes arriérées,
- Apprécier les principes retenus pour estimer la provision pour créances douteuses au regard des procédures internes applicables par la compagnie,
- Apprécier l'analyse des risques effectuée par la compagnie en se basant sur les rapports d'inspection,
- Analyser la composition, la nature et l'évolution des arriérés, moyennant des revues analytiques détaillées,
- Effectuer des demandes d'information auprès des intermédiaires afin de confirmer l'exhaustivité et l'exactitude des chiffres constatés dans les comptes de la compagnie, et
- Etudier le caractère approprié des informations fournis dans les notes « 4.5 » et « A.5.1.2 » des états financiers.

▪ **Evaluation des Placements financiers**

Au 31 Décembre 2019, l'encours des placements financiers s'élève à un montant brut de 455 249 200DT, provisionnés à concurrence de 17 020 945 D'T, soit un montant net de 438 228 255DT, représentant 73% du total bilan.

Les placements financiers sont évalués conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et comme décrit dans la note 6.3 des états financiers.

Compte tenu de l'importance des placements financiers par rapport au total bilan de la compagnie « ASTREE » et les risques de dépréciation de leurs valeurs, nous avons considéré l'évaluation des placements financiers comme une question clé dans notre audit.

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes:

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- S'assurer que les placements financiers ont été évalués conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,
- Nous avons examiné les informations données par la direction sur l'activité et les perspectives d'avenir envisageables ainsi que les critères et hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'utilité des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments

probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

- **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

- **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Fait à Tunis, le 07 Avril 2020

Les commissaires aux comptes

P/ GAC – CPA International

Mme Selma LANGAR

P/ CMC – DFK International

Mr Chérif BEN ZINA

RAPPORT SPECIAL

Mesdames et Messieurs les Actionnaires

En application des articles 200 et 475, du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice arrêté le 31 décembre 2019.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Un membre du personnel de la Banque de Tunisie a été détaché auprès de sa filiale ASTREE. La charge brute du personnel détaché auprès de cette société relative à l'exercice 2019 s'élève à 165 318 Dinars.

Par ailleurs, et en dehors de la convention précitée, nos investigations n'ont relevé aucune convention en dehors des opérations courantes nécessaires à la réalisation de l'objet social, y compris une convention de bancassurance, une convention de location à titre onéreux de locaux d'archivage avec la Banque de Tunisie et deux conventions de location à titre onéreux de deux locaux pour abriter deux agences de la Banque de Tunisie.

C- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

Le comité de rémunération, issu du Conseil d'Administration du 24 novembre 2016, a décidé d'accorder au Directeur Général de la Compagnie :

- Une rémunération annuelle brute fixe de 250 000 dinars payable sur douze mensualités.
- Une prime annuelle variable calculée en fonction du Bénéfice Net de la compagnie, avec un plafond de 100 000 dinars par an, payable après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale des Actionnaire.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec une prise en charge des frais d'essence par la compagnie.

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Directeur Général et des membres du conseil d'administration, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit (en dinars) :

	DG	Administrateurs
	Charges de l'exercice	
Avantages à court terme	296 633	22 500
Jetons de présence	12 500	87 500
TOTAL	309 133	110 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 07 Avril 2020

Les commissaires aux comptes

P/ GAC – CPA International

Mme Selma LANGAR

P/ CMC – DFK International

Mr Chérif BEN ZINA